

Fonds d'Aide pour le Loisir de Saint-Hyacinthe

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'aide représente 80 % des coûts reliés à l'inscription jusqu'à un maximum de 300 \$ annuellement par enfant pour une activité et 300\$ annuellement pour les activités de camp de jour estivales et de la relâche.



➔ Étapes à suivre pour faire une demande

ÉTAPE 1

- ✓ Inscrivez votre enfant auprès de l'organisme responsable de l'activité choisie. Ce dernier doit obligatoirement compléter la « Section Organisme ».

ÉTAPE 2

- ✓ Complétez ensuite la « Section du parent »;
- ✓ Joindre une photocopie de votre revenu familial;
- ✓ Mettre le formulaire et la photocopie dans l'enveloppe fournie et sceller le tout.

ÉTAPE 3

- ✓ Remettre l'enveloppe à l'organisme qui l'acheminera au Fonds d'aide pour le Loisir. Si votre demande est acceptée, l'organisme recevra le paiement et vous confirmera votre inscription.

FONDS D'AIDE POUR LE LOISIR DE SAINT-HYACINTHE

En février 2011, la Ville de Saint-Hyacinthe s'est associée au Club Optimiste Douville pour aider financièrement des jeunes maskoutains de moins de 18 ans, issus de familles à faible revenu en tenant compte des faits suivants :

- La pratique d'un loisir véhicule d'importantes valeurs;
- Ces valeurs contribuent à l'éducation et à l'épanouissement de l'individu;
- Une situation économique difficile contraint l'accessibilité et la participation d'un jeune à des activités;
- L'implication de l'organisme de loisirs et de la famille demeure importante.

Le comité

Un comité composé de personnes impliquées dans le milieu du loisir, du sport et de la culture a été formé pour gérer les actifs du Fonds et promouvoir son action dans le milieu. Un administrateur du Club Optimiste Douville fait également partie de ce comité.

Les critères d'admissibilité

- Être âgé(e) de 17 ans et moins;
- Résider à Saint-Hyacinthe;
- Inscrire l'enfant à un organisme du loisir, du sport ou de la culture reconnu par le Service des loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- Fournir une preuve du revenu familial (avis de cotisation Canada ou Québec);

La sélection se fait quatre fois par année : 5 janvier, 5 avril, 5 juin, 5 septembre

- Tous les dossiers sont traités confidentiellement;
- Chaque dossier est étudié par le comité; le montant accordé est en fonction des besoins du jeune, des revenus familiaux et du budget disponible;
- Une fois la demande accordée par le Fonds d'aide, le ou les chèques (selon la durée de l'activité) seront émis au nom de l'organisme auquel l'enfant est inscrit.

SECTION À COMPLÉTER PAR L'ORGANISME SPORTIF, CULTUREL OU COMMUNAUTAIRE

- **Activité :** _____
- **Niveau de pratique :** _____
- **Est-ce sa première inscription à cette activité?**
 OUI NON
- **Coût d'inscription :**
_____ \$ Par session _____ \$ pour un an
- **Nom de l'organisme :** _____
- **Téléphone :** _____
- **Nom et titre du représentant de l'organisme (MAJUSCULES) :**

Signature du représentant

SECTION À COMPLÉTER PAR LE PARENT

L'enfant

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° carte Accès-loisirs : _____

Sa famille et la situation familiale

Famille monoparentale ? Oui Non

Nombre de personnes vivant à la maison : ___ Âge des enfants : _____

Revenu annuel brut de la famille :

Parent 1 : _____ \$ Parent 2 : _____ \$ Total : _____ \$

Domicilié (s) : Parent 1

Parent 2

Nom du Parent 1 : _____

Nom du Parent 2 : _____

Téléphone : (résidence) _____

Téléphone : (résidence) _____

(bureau) _____

(bureau) _____

(cellulaire) _____

(cellulaire) _____

Courriel : _____

Courriel : _____

Adresse du (des) parent(s) : _____

Adresse du (des) parent(s) : _____

Code postal : _____

Code postal : _____

Une preuve du revenu familial doit être fournie. Une photocopie de l'un des documents suivants est acceptée:

- Déclaration mensuelle ou carnet de réclamation (carte-médicaments);
- Avis de détermination de crédit pour la TVQ (Revenu Québec);
- Avis annuel sur les prestations familiales (Régie des rentes du Québec);
- Avis de crédit pour la taxe sur les produits et services/taxes de vente harmonisée (Revenu Canada);
- Avis de cotisation (Canada ou Québec);
- Une copie du plus récent rapport d'impôt du parent 1 et du parent 2 (pour connaître le revenu familial total).

Décrire brièvement la raison pour laquelle vous faites cette demande d'aide pour votre enfant :

JE DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS DÉCRITS DANS LES ÉTAPES 1 ET 2 DU PRÉSENT FORMULAIRE ET QUE LE OU LES DOCUMENTS FOURNIS SONT VÉRIDIQUES.

NOM DU DEMANDEUR EN MAJUSCULES : _____


SIGNATURE : _____ DATE : _____

Fonds d'aide pour le Loisir
de Saint-Hyacinthe

850, rue Turcot, 2^e étage

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1M2

 (450) 778-8300, # 8333  (450) 778-8360

 fondsdaide@st-hyacinthe.ca